



## FICHE D'ANNONCE PROFESSIONNELLE

Identification du poste	Médecin généraliste
Situation du lieu d'exercice	Bas-Rhin (67) 67160 SCHLEITHAL 227 rue principale
Type d'installation	Création d'un pôle médical
Date de démarrage de l'exercice	Janvier 2026
Conditions d'exercice	Le pôle médical tout neuf a une surface de 250m2. Installation d'autres professionnels de santé : un masseur-kinésithérapeute, un ostéopathe, 4 infirmières libérales et une psychologue. Le pôle médical peut accueillir un médecin maître de stage et son étudiant.
Aides prévues par la structure	Conditions d'accueil très favorables proposées par la Commune. Possibilité de logement.
Aides relatives à l'exercice en zone prioritaire	Schleithal se trouve dans une zone d'intervention prioritaire selon le zonage médical en vigueur (2025).
Caractéristiques du territoire d'exercice	Schleithal fait partie du TVS de Wissembourg (10km). Hôpital et maternité de Wissembourg à 10km Hôpital et spécialistes à Haguenau (31km) Hôpital de Strasbourg (70km)
Statut juridique	Exercice libéral
Autres précisions	Un environnement de travail moderne et bien équipé. Un accès aux sports nature pour un cadre de vie agréable. Une communauté active avec 16 associations sportives et culturelles locales. Deux écoles dans le village : une école maternelle et une école primaire. Un périscolaire. Un collège et un lycée très bien classés à Wissembourg, avec des transports scolaires disponibles. Des commerces de proximité pour faciliter votre quotidien.
Personne à contacter	SCHMITT Chantal, Maire contact@schleithal.fr 0388943022